



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
pour les affaires régionales**

**Arrêté constatant la désignation des membres  
du conseil économique, social et environnemental régional d'Occitanie**

**Le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne  
Officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

- Vu** le code général des collectivités territoriales : articles L4131-2 et R4134-1 à R.4134-7 ;
- Vu** la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- Vu** la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté et la présence au sein du CESER de représentants âgés de moins de trente ans d'associations de jeunesse et d'éducation populaire ayant fait l'objet d'un agrément par le ministre chargé de la jeunesse ;
- Vu** le décret n°2004-374, modifié, du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret en conseil des ministres du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ;
- Vu** l'arrêté du Premier ministre du 20 octobre 2023 portant nomination de M. Frédéric VISEUR, secrétaire général pour les affaires régionales de l'Occitanie ;
- Vu** l'arrêté du 26 janvier 2023 constatant la désignation des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Occitanie ;
- Vu** l'arrêté du 22 novembre 2023 portant composition du conseil économique, social et environnemental régional de la région Occitanie ;

**Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales,**

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – Le conseil économique, social et environnemental régional de la région Occitanie comprend 170 membres répartis entre les quatre collèges suivants :

- 1<sup>er</sup> collège, représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées : 54 sièges
- 2<sup>ème</sup> collège, représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives : 54 sièges
- 3<sup>ème</sup> collège, représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région : 54 sièges
  - dont au titre de la 1<sup>ère</sup> phrase du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article L4134-2 du CGCT 9 sièges
  - dont au titre de la 2<sup>ème</sup> phrase du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article L4134-2 du CGCT 3 sièges

**Art. 2.** – Pour chaque collège, la liste des organismes, le nombre de leurs représentants et les modalités de leur désignation sont fixés comme suit :

**1<sup>er</sup> collège, entreprises et activités professionnelles non salariées, 54 représentants désignés :**

**I. Agriculture, pêche et forêt**

- I.1 Par la Chambre régionale d'agriculture  
M. Michel BAYLAC  
M. Denis CARRETIER  
Mme Adeline CANAC
- I.2 Par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA)  
Mme Karen SERRES  
M. Philippe JOUGLA
- I.3 Par la Coordination rurale Union régionale Occitanie (CRUR OCCIT)  
M. Philippe MAYDAT
- I.4 Par le Centre régional des jeunes agriculteurs (CRJA)  
M. Pierre HYLARI
- I.5 Par le comité régional de la Confédération paysanne Occitanie  
M. Jean-Mathieu DAUVERGNE
- I.6 Par Fibois Occitanie  
M. Thomas PETREAULT
- I.7 Par accord entre la Section régionale de la conchyliculture de la Méditerranée et le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins  
M. Bernard PEREZ
- I.8 Par la Fédération régionale des coopératives agricoles (COOP de France)  
M. Jean-Pierre ARCOUDEL
- I.9 Par accord entre le Conseil de bassin viticole Languedoc-Roussillon et le Conseil de bassin viticole sud-ouest  
M. Jacques GRAVEGEAL

**II. Commerce, artisanat et professions libérales**

- I.10 Par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat  
M. Robert BASSOLS  
Mme Mathilde SOULIER  
M. Joseph CALVI
- I.11 Au titre de l'Union des entreprises de proximité (U2P)  
Union professionnelle artisanale (UPA)  
Mme Myriam MAURY  
M. Paul DIEZ  
  
Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)  
M. Eric LALANDE  
Mme Béatrice VILLENEUVE  
  
Union nationale des professions libérales (UNAPL)  
M. Marc BORNERAND  
Mme Marie-Ange BOULESTEIX  
M. Hugues BEILIN

Au titre de la Fédération des particuliers employeurs (FEPEM)

Mme Martine PLANE

I.12 Par la Chambre nationale des professions libérales (CNPL)

Mme Marie-Josée AUGÉ-CAUMON

I.13 Par accord entre les Conseils ordinaires

M. Jean THEVENOT

### III. Industries et services

I.14 Par la Chambre régionale de commerce et d'industrie

Mme Sylvie DORET

Mme Emmanuelle SOPHY-MONFORT

M. Michel COLOMBIE

M. Rémi BRANET

M. Hubert FAURE

I.15 Par accord entre les Comités régionaux de la Fédération des banques françaises

M. Jean FUENTES

I.16 Par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Occitanie

Mme Sophie GARCIA

M. Samuel HERVE

I.17 Par la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) Occitanie

Mme Edith PENET

M. Vincent AGUILERA

I.18 Pour les Centres des jeunes dirigeants d'entreprises (CJDE) et la Fédération régionale des jeunes chambres économiques d'Occitanie (JCEF)

M. Alexandre SEMENADISSE

I.19 Par accord entre la Fédération régionale du bâtiment (FRB), la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) et les Unions nationales des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)

M. Guy DURAND

M. Olivier GIORGIUCCI

I.20 Par l'Association régionale des entreprises alimentaires d'Occitanie (AREA)

Mme Florence PRATLONG

I.21 Par Mobilians

M. Guillaume PECH

I.22 Par l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM)

M. Philippe PATITUCCI

I.23 Par le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS)

M. Didier KATZENMAYER

I.24 Pour l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) et la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA)

Mme Nathalie GIL

M. Guy PRESSEDA

I.25 Par accord entre les Pôles de compétitivité et les Clusters

Mme Nicole BARROLO

M. Cédric CABANES

I.26 Au titre des industries de la santé

M. Philippe LEROUX

I.27 Par accord entre le Synthec numérique, les CINOV, Digital Place et French South Digital

Mme Anne DESTOUCHES

- I.28 Par accord entre la SNCF, La Poste et EDF  
Mme Nathalie PINELLI  
M. Christian CARLES  
M. Sylvain VIDAL
- I.29 Par le Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC)  
Mme Laetitia HEBTING

#### **IV. Économie sociale et solidaire**

- I.30 Par accord entre les Unions régionales des sociétés coopératives de production (SCOP)  
Mme Félicie DOMENE
- I.31 Par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)  
Mme Claire PERRAULT

#### **2ème collège, organisations syndicales de salariés les plus représentatives, 54 représentants désignés :**

- II.1 Par le Comité régional CGT  
M. Ludovic ARBERET  
Mme Christine CARLESSO  
M. Lionel CLEMENT  
M. Julien DEBRUSSE  
M. Stéphane DEDIEU  
Mme Chantal GRIN  
Mme Marie-Agnès LARRIBAU  
M. Nicolas MALET  
Mme Myriam MARTIN  
Mme Sabine MASERATI  
M. Jean-Jacques MINANA  
Mme Rachelle NOIROT  
Mme Vanessa NY  
M. Florian PASCUAL  
Mme Martine PEDULLA
- II.2 Par le Comité régional CGT-FO  
Mme Eliane TEYSSIE  
Mme Josette RAYNAUD  
Mme Nathalie CASALE  
M. Jérôme CAPDEVIELLE  
M. Ludovic DURAND  
M. Franck MARY-MONTLAUR  
M. Denis DENJEAN  
Mme Maria de Fatima DA SILVA  
M. David LAGARRIGUE  
M. Patrice PAULY  
Mme Miryam GONZATO  
Mme Marie-Martine LIMONGI
- II.3 Par l'Union régionale des syndicats CFDT  
Mme Marylise BERGER  
M. Stéphane BONNETAIN  
Mme Valérie DESMARTIN BELARBI  
Mme Maguelone ESCANDE MUS  
M. Jean-Christophe JOUVENT  
M. Bruno LAFAGE  
M. Cédric MARROT  
M. Belkacem MOUSSAOUI

Mme Géraldine RUSCASSIER  
Mme Elise SIMON  
Mme Nathalie VEYRE

- II.4 Par l'Union régionale de l'UNSA  
M. Claude DUPUY  
Mme Karine SABAH  
M. Davis THETIER
- II.5 Par l'Union régionale CFE-CGC  
Mme Natalie SINCZAK  
M. Christophe DUMAS  
M. Olivier HAMECHER  
Mme Katja ANTON
- II.6 Par l'Union syndicale SOLIDAIRES  
M. Frédéric MILLOT  
Mme Sonia PRADINE  
M. Yann PUECH
- II.7 Par l'Union régionale CFTC  
Mme Chrystèle GAILLAC  
M. Philippe ABADI  
M. Yannick CHEVEAU
- II.8 Par la Section régionale de la FSU  
Mme Dominique RAMONDOU  
M. Michel FRANQUESA
- II.9 Par la Fédération autonome de la fonction publique (FAFP)  
M. Pierre MOURET

**3<sup>ème</sup> collège, représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région, 54 représentants désignés :**

**I. Action sociale caritative et associative**

- III.1 Par accord entre la Croix-Rouge Française, le Secours populaire, les Restaurants du cœur, l'Armée du salut, la Banque alimentaire, le Secours catholique, la Fondation Abbé Pierre, les Petits frères des pauvres et ATD quart monde  
M. Francis DECOUCUT  
Mme Spelca BUDAL  
M. Bernard CABROL
- III.2 Par la Fondation agir contre l'exclusion (FACE)  
M. Alain PICASSO
- III.3 Par le Mouvement associatif Occitanie  
Mme Emilie TABERLY
- III.4 Par l'Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)  
M. Alain GALY
- III.5 Par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)  
M. André DUCOURNAU  
Mme Marielle GIRERD

**II. Consommateurs**

- III.6 Pour le Centre technique régional de la consommation (CTRC), les Unions fédérales des consommateurs-Que choisir ? (UFC), les Fédérations régionales de la fédération nationale des usagers des transports (FNAUT) et France Assos Santé Occitanie

M. Jacques GARCIA  
Mme Claudine GAMBET

### **III. Culture**

- III.7 Par la Fondation du patrimoine  
Mme Anne-Marie LEROY
- III.8 Par accord entre la coordination Occitanie de la Région Occitanie, Pyrénées, Méditerranées et l'Office public de la langue catalane  
Mme Magali BLENET

### **IV. Enseignement supérieur et recherche**

- III.9 Par accord entre les Confédérations des dirigeants d'organisme de recherche (CODOR)  
M. Sylvain LABBÉ  
Mme Virginie MAHDI
- III.10 Par accord entre les Communautés d'universités et les établissements universitaires  
M. Philippe AUGÉ  
Mme Christelle FARENC
- III.11 Par Ingénieurs et scientifiques de France Occitanie (IESF)  
Mme Elisabeth LAVIGNE

### **V. Environnement**

- III.12 Par accord entre les Fédérations France nature environnement (FNE)  
M. Simon POPY
- III.13 Par accord entre l'Observatoire régional de la qualité de l'air ATMO Occitanie et France nature environnement (FNE) au titre de la qualité de l'air  
M. Alain RIVIERE
- III.14 Par accord entre les Groupements régionaux d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement (GRAINE)  
Mme Emilie VARRAUD
- III.15 Par accord entre les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) et les Conservatoires d'espaces naturels (CEN)  
Mme Claudie HOUSSARD
- III.16 Par l'Association des parcs naturels régionaux  
Mme Catherine MARLAS
- III.17 Par le pôle InPACT initiative pour une agriculture citoyenne et territoriale Occitanie  
M. François CAZES
- III.18 Personnalité qualifiée au titre de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)  
Mme Maria RUYSSSEN
- III.19 Personnalité qualifiée ayant une compétence au titre du littoral  
M. Serge PALLARES
- III.20 Personnalité qualifiée ayant une compétence au titre de l'eau  
Mme Lauriane BOULP

### **VI. Famille et personnes âgées**

- III.21 Par accord entre les Unions régionales des associations familiales (URAF)

Mme Monique DUPUY  
M. Michel CAPONI

- III.22 Par accord entre les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) et l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)  
Mme Carole BARBASTE
- III.23 Par accord entre les Caisses d'allocations familiales (CAF)  
M. Laurent NGUYEN
- III.24 Par accord entre les Unions régionales de la Fédération régionale des conseils de parents d'élèves (FRCPE), la Fédération régionale des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) et l'Union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL)  
Mme Beatriz MALLEVILLE  
M. Michel RAFFI  
M. Dominique CARSSAC

#### **VII. Organisations représentatives des femmes**

- III.25 Par accord entre les Unions régionales des centres d'information sur les droits des femmes (UR CIDEF)  
Mme Nathalie BARTHAS
- III.26 Par accord entre l'association Artemisia  
Mme Sophie COLLARD
- III.27 Par l'Observatoire de la parité  
Mme Geneviève TAPIE

#### **VIII. Habitat et logement**

- III.28 Par accord entre l'Union sociale pour l'habitat et Habitat et humanisme  
M. Alain FAUCONNIER  
Mme Sabine VENIEL-LE NAVENNEC
- III.29 Par accord entre Action logement et l'Union régionale des confédérations de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV)  
M. Philippe LAFFORGUE
- III.30 Par l'Union nationale de la propriété immobilière Occitanie (UNPI)  
Mme Claudine LLAURO

#### **IX. Organisations représentatives des jeunes (dont 3 représentants d'associations d'éducation populaire âgés de moins de 30 ans)**

- III.31 Par le Comité régional des associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP)  
Mme Zoé LAMBINET  
Mme Manon DUMONTIER  
à désigner
- III.32 Par le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)  
M. Olivier-Ronan RIVAT
- III.33 Pour les Comités régionaux olympiques et sportifs (CROS)  
Mme Emilie LÉPRON
- III.34 Par la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE),  
M. Arthur GARRIDO

## **X. Santé et handicap**

- III.35 Par l'Union régionale de la mutualité française  
M. Bernard CREISSEN
- III.36 Par accord entre l'association des paralysés de France (APF), le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI-ORS)  
Mme Sonia LAVENIR  
M. Charles ALEZRAH
- III.37 Par accord entre la Fédération hospitalière de France (FHF), la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP)  
M. Jean-Marc VIGUIER  
Mme Catherine MIFFRE  
M. Lionel LOREAUX

## **XI. Autres secteurs**

- III.38 Par le Club de la presse Occitanie  
M. Dominique ANTONI
- III.39 Par accord entre l'Association régionale des fédérations pour la pêche et la protection des milieux aquatiques d'Occitanie (ARPO) et la Fédération régionale des chasseurs  
M. Norbert DELPHIN

### **4<sup>ème</sup> collège, personnalités qualifiées, 8 désignées :**

M. Jean-Louis CHAUZY  
M. Didier GARDINAL  
Mme Emilie JEAN  
Mme Nadine GAUBERT-BASTIANI  
Mme Emeline LAFON  
Mme Malika BAADOUD  
M. Yann FORTUNATO  
M. Jean-Pierre SANSON

**Article 2.** – Le présent arrêté abroge l'arrêté du 29 décembre 2023 portant désignation des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Occitanie.

**Article 3.** – Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la présidente du conseil régional et au président du conseil économique, social et environnemental et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Toulouse, le **10 JAN. 2024**



Pierre-André DURAND